Pourquoi mon engagement ?

Pour le renouvellement des hommes, des idées pour une France nouvelle, pour une république, égalitaire, fraternelle et de liberté.

La France n'appartient à aucun parti politique, elle appartient à ceux qui l'aiment et qui veulent contribuer à son développement à son épanouissement avec plus de générosité, plus de solidarité et plus de justice.

J'en appelle à tous ceux qui refusent une France de l'exclusion et de l'injustice.

Pour donner un Printemps à nos idées, je vous donne rendez-vous au 21 Mars 1993.

En vous remerçiant par avance.

Fraternellement

ECONOMIE

- Relance de l'investissement

▪ Déduction fiscale au profit des banques qui financent les P.M.E., P.M.I., Commerçants, Artisans,... calculée sur le montant du financement. Afin de les inciter à financer le petit entrepreneur trop souvent en proie aux difficultés économiques.

▪ Taxation d'office des banques pour constituer un fond de garantie en cas de faillite de l'entrepreneur débiteur.
NB : objectif, inciter les institutions financières à soutenir l'initiative privée, par ailleurs, sécuriser le circuit financier.

- Taxation des S.I.C.A.V. monétaires

Il existe en France, une épargne évaluée à 1 200 milliards de francs constituant des revenus financiers improductifs.
Objectif : inciter les particuliers à investir et participer à la production afin de promouvoir un élan général de lutte contre le chômage.

- Relance de la construction dans le bâtiment

Par réaffectation d'une part du produit de la taxe sur les S.I.C.A.V. monétaires à un fonds de financement d'une assurance sociale d'accès à la propriété de son logement. Afin que chaque habitant de ce pays puisse devenir propriétaire de son logement.

- Réduction des taux d'intérêts bancaires

Compte tenu de la désinflation, les taux d'intérêts, pratiqués sur le marché bancaire restent trop élevés et constituent un frein à l'investissement.

"Ensemble aujourd'hui
donnons un printemps à nos idées"



Abderrhamane TABET

36 ans - Avocat au Barreau de Marseille
Membre du Mouvement
"Ensemble Aujourd'hui"
Candidat présenté par **"France Plus"**





Rabiha BENDJILALI

33 ans - Enseignante à Marseille
Membre du Mouvement
"Ensemble Aujourd'hui"
Militante **"France Plus"**

EMPLOI

▪ Institution d'un barème dégressif du taux de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (P.M.E., P.M.I., travailleurs, indépendants, etc...).
- Institution d'un barème dégressif sur les charges sociales.
NB : exemple si vous devez verser 80 000 francs à l'Etat au titre de charges sociales, ou de l'impôt sur les bénéfices, vous conservez 60 000 francs pour chaque emploi ou nombre d'emplois durables créés.

▪ Création d'une banque d'aide à la formation et à la création d'Entreprise, implantée dans chaque canton, composée d'un Conseil d'Administration élu au suffrage universel direct par les électeurs locaux. Celle ci aura pour mission d'examiner les projets de création d'entreprise et de conseiller le futur créateur et lorsque le projet sera agréé, un administrateur sera nommé afin d'accompagner l'entreprise de sa naissance, jusqu'à la réalisation de bénéfice sur lesquels, elle procèdera au remboursement des fonds avances, cette institution aura également pour mission de financer la formation de ces créateurs d'entreprises qui sera en relation avec le projet retenu, l'enseignement étant assurée par les instituts de formation déjà existants qui délivrera le diplôme correspondant.

▪ Création d'emplois nouveaux d'agents civiques au niveau local (ayant pour mission d'informer, guider, les jeunes dans leur désir de se constituer en association, par ailleurs servir d'intermédiaire entre ceux ci et les différentes institutions, afin de promouvoir et concilier Droits et Devoirs).

En matière d'habitat`

▪ Restauration des habitations des villages nord (quartiers nord) avec embauche prioritaire des habitants des bâtiments en voie de restauration. Démolition de ce qui ne peut être restauré, accompagnement de ces travaux de séminaires de formation à la fois théoriques et pratiques conduisant à la délivrance d'un diplôme au terme de cet enseignement.

SOCIAL

▪ Instauration d'une disposition légale d'ordre public interdisant toute expulsion de son logement pendant une durée de deux années, d'un chomeur en fin de droit, non indemnisé, ou bénéficiaire du RMI, et à cet effet, afin de ne pas léser les propriétaires bailleurs, prise en charge des loyers par le Trésor Public.

Création d'un syndicat National des chômeurs.

▪ Consultations obligatoires de ce syndicat par le Gouvernement et le patronat etc...pour toutes les décisions intéressants les chômeurs.
Objectif : redonner un rôle d'acteur et un statut social aux chômeurs.
Droit d'agir en justice pour défendre l'intérêt des chômeurs
(ex: demande d'annulation d'un décret).

▪ Réquisition par les préfectures des logements libres en période d'hiver afin de loger les sans domicile fixe en contre partie de déduction fiscale pour les propriétaires.

▪ Arrêter la surenchère des diplômes en règlementant l'accès à certains emplois et professions, afin d'éviter qu'un BTS ne soit exiger d'un candidat à un emploi d'éboueur par exemple et dans le souci du respect du principe de l'égalité des chances d'accès à un emploi.

LUTTE CONTRE LA GHETTOHISATION

▪ Interdiction de construire des bâtiments de plus de 4 étages, aménagement systématique d'espaces verts et de larges avenues afin d'éviter la concentration des populations et éviter ainsi la ghettohisation.

▪ Création d'espaces d'accueil et d'hébergement de groupes de visiteurs étrangers, de cinémas d'art et d'essai, voire de musée, etc...en vue de rompre l'isolement social et culturel des villages nord (quartiers nord).

▪ Décentralisation vers les villages nord (quartiers nord) des centres culturels mais aussi des pôles technologiques.

DANS LE CADRE D'UN PROJET GLOBAL DE SOCIETE

▪ Création d'une banque "Euroméditérranéene" chargée de l'aide aux pays en voie de développement. Financement des transferts de technologie et création d'emplois.

▪ Institution d'une carte européenne de résidence.

▪ Droits de vote aux étrangers extra-communautaires aux élections municipales sous conditions de réciprocité.

▪ Abrogation des 23 conventions militaires permettant aux français d'origine étrangère d'accomplir le service militaire dans leur pays d'origine, (les droits, impliquant aussi des devoirs).

▪ Allocation d'un revenu parental afin de permettre aux femmes de se consacrer à nos enfants et à la cellule familiale, base fondamentale de toute société civile libertaire, égalitaire et fraternelle.

▪ Généralisation du critère de résidence pour l'attribution de la nationalité française. Simplification et accélération des procédures de naturalisation ; sous contrôle d'une commission de surveillance, composée d'élus

▪ Inscription automatique sur les listes électorales pour chaque citoyen ayant atteint la majorité.

▪ Limitation de l'immunité parlementaire aux seuls actes et propos tenus dans l'enceinte parlementaire, pour en finir avec "les Affaires" et faire respecter le principe d'égalité devant la loi.

▪ Création d'un forum d'expression politique dans chaque circonscription, afin de permettre l'exercice effectif des droits politiques et civiques.

▪ Politique de partenariat entre centres de réinsertion par le travail et administrations afin de garantir un emploi relai aux toxicomanes en voie de réinsertion.

L'Ecologie en quatre axes :

▪ L'aspect scientifique de l'environnement : création d'observatoires regionaux rattachés à une commission scientifique nationale.

▪ L'aménagement du territoire doit tenir compte de l'environnement

▪ Développement du civisme écologique :
- Education
- Formation
- Action pédagogique (exemple : le reboisement...).

▪ Compléter la Déclaration des Droits de l'Homme en y incluant un droit à l'environnement.